

Préavis de grève pour l'ensemble du personnel de la Bibliothèque nationale de France

Madame la ministre,

Notre organisation syndicale dépose un préavis de grève pour l'ensemble du personnel de la Bibliothèque nationale de France, pour le samedi 8 juin, du début à la fin du service.

Cela afin de faire aboutir nos revendications, à savoir :

- Le maintien au sein de la BnF et la stabilisation immédiate sur des contrats de 3 ans de tous les contractuel-le-s à temps incomplet ayant des contrats occasionnels mais qui sont en fait sur des besoins permanents de cet établissement.
- Le respect complet de toutes les dispositions réglementaires concernant les contractuel-le-s à temps incomplet prévues par la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984, par la circulaire du ministère de la Culture d'octobre 1999 et par le protocole de la fonction publique du 31 mars 2011.
- L'application entière du protocole adopté au sein de la BnF en mai 2008 concernant les dispositions applicables aux agents contractuel-le-s à temps incomplet, en particulier de la disposition relative au passage en CDI au bout du premier contrat en CDD de 3 ans.
- L'augmentation du temps de travail des contractuel-le-s à temps incomplet qui le souhaitent jusqu'à la limite légale de 70 % d'un temps plein.

- L'arrêt de la suppression de postes d'agents titulaires et d'agents contractuel-le-s au sein de la BnF et l'attribution des postes de titulaires nécessaires au bon fonctionnement de cet établissement.
- La mise en œuvre d'un véritable plan de titularisation pour les agents contractuel-le-s qui sont exclu-e-s de celui prévu dans le cadre de la loi Sauvadet du 12 mars 2012.

Veillez agréer, madame la ministre, nos sincères salutations syndicalistes.